

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Justice, droit (France) > **Résolution des conflits : « L'arrestation du militant basque Josu (...) »**

TRIBUNES, APPELS, ARTICLES

Résolution des conflits : « L'arrestation du militant basque Josu Urrutikoetxea soulève une question délicate pour la France »

Informations et appels à sa libération

vendredi 12 juillet 2019, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 11 juillet 2019).

Arrêté en mai, le militant indépendantiste basque Josu Urrutikoetxea a joué un rôle central dans la résolution du conflit basque, rappellent les membres de son comité de soutien. Ils appellent dans une tribune au « Monde » la France et l'Espagne à faire preuve de courage en libérant celui qui a largement contribué à la normalisation de la question basque.

Sommaire

- [Pour la libération immédiate](#)
- [TRIBUNE : En soutien à Josu](#)
- [Pays basque : liberté pour](#)
- [Nouveau mandat d'arrêt européen](#)
- [Le gouvernement espagnol \(...\)](#)
- [Pétition : Libération de \(...\)](#)



Photo : Jose Antonio Urrutikoetxea, le 14 janvier 2000. VINCENT WEST / PBEAHULOLCT

Les efforts visant à mettre fin à la violence et aux conflits majeurs dans le monde - de l'Ukraine au Yémen - nous rappellent que, si les guerres impliquent d'énormes sacrifices personnels de la part de nos forces de l'ordre, il en va de même pour ceux qui œuvrent à la paix. L'arrestation, le 16 mai 2019, de Josu Urrutikoetxea, connu pour son militantisme en faveur de l'indépendantisme basque mais aussi pour son rôle décisif dans les pourparlers de paix visant à mettre fin au conflit basque, soulève une question délicate pour le gouvernement français.

Comment soutenir la transition de sortie du conflit basque, tout en reconnaissant la gravité des actes violents commis dans le passé et les droits pour toutes les victimes à obtenir la vérité, la justice et la résolution ? Bien que nous ne prétendions pas détenir la réponse à cette question récurrente dans tous les processus de paix, nous croyons que la criminalisation de ceux qui ont mené la transition de la lutte violente à une politique pacifique est à la fois problématique sur le plan éthique et stratégiquement contre-productif. C'est aussi cette même conviction qui anime les signataires du comité de soutien à la libération de Josu Urrutikoetxea et de la pétition appelant à sa libération.

En tant que praticiens et experts internationaux en médiation et construction de la paix, nous pouvons témoigner du fait que la résolution des conflits armés implique nécessairement des compromis et des concessions - parfois par la coercition violente et la défaite, le plus souvent par le dialogue et les accords de paix. Aussi déconcertant que cela puisse être, la fin de la phase violente du long conflit basque a montré qu'il est également possible d'y mettre un terme sans une victoire militaire totale ou un accord de paix négocié. Il faut par contre considérer que les actes de violence récurrents et la non-application de dispositions de certains accords de paix dans des contextes comme ceux de l'Irlande du Nord et de la Colombie démontrent que même un accord célébré n'apporte pas, en soi, la paix.

Le long chemin du vivre ensemble

Il ne représente qu'une étape sur le long chemin vers le vivre ensemble, la justice et la paix durable qui exigent plus de travail, plus de dialogue et plus de compromis. Choisir la non-violence n'est pas une option facile pour un Etat, une société ou un groupe qui a adopté pour tactique la guerre pour atteindre ses objectifs et revendications, et cela l'est sans doute encore moins pour les victimes et les survivants de la violence. Nul n'a le droit d'exiger leur pardon, il leur appartient librement de le donner ou non.

L'expérience des processus de résolution des conflits armés de longue durée a démontré, dans le monde entier, que la violence ne peut réellement être résolue que lorsque ses principaux protagonistes font le choix proactif d'un changement de paradigme, vers une démilitarisation du conflit politique et la recherche d'un dialogue sincère avec leurs anciens ennemis. Une telle transition nécessite aussi de la part de ces leaders d'animer un dialogue interne afin de convaincre leurs pairs, en particulier les plus radicaux d'entre eux, d'accepter ce changement.

Les processus de règlement des conflits impliquent généralement le démantèlement et le désarmement des structures militantes, en contrepartie de gestes de bonne volonté et des mesures de confiance réciproques de la part des Etats, y compris la libération des prisonniers politiques ou l'amnistie pour certains combattants, sous condition de leur engagement sur la voie de la reconnaissance des torts passés et la réconciliation.

Josu Urrutikoetxea un protagoniste-clé du processus de paix

Mais le processus basque s'est déroulé différemment. Après une longue série d'efforts peu concluants en vue d'un règlement négocié, où Josu Urrutikoetxea a joué un rôle central (à travers des tentatives de pourparlers de paix peu médiatisées à Alger, Oslo et Genève), les membres du mouvement indépendantiste ont choisi d'opter pour une autre voie. Leurs dirigeants (y compris ceux emprisonnés) ont procédé à une réévaluation stratégique de leurs objectifs historiques et de leurs moyens d'action.

Ils ont pris la décision de se mettre à l'écoute de leur communauté et de prendre acte des appels au changement exigé par la société basque. C'est ce qui les a finalement amenés à opter pour des

moyens exclusivement pacifiques pour poursuivre leur combat vers le droit à l'autodétermination. Ce changement a été amorcé par la déclaration unilatérale de la fin de la lutte armée d'ETA en octobre 2011, suivie par son désarmement complet organisé en avril 2017. Et enfin, par l'autodémantèlement formel de l'organisation en mai 2018.

La société civile et un ensemble de personnalités politiques du Pays basque français et de toute la France ont été des acteurs essentiels de cette transformation, en agissant comme partisans, témoins et garants du processus. En témoignent le mouvement civil Bake Bidea et la Commission de juristes pour la paix au Pays basque, ainsi que les Artisans de la paix qui ont joué un rôle de premier plan dans le désarmement de l'ETA.

Josu Urrutikoetxea a été un protagoniste-clé tout au long de ce processus. Dans un contexte d'accord de paix négocié, il aurait bénéficié de gestes de conciliation de la part de l'Etat, pour lui permettre de contribuer aux travaux de construction d'une paix durable, y compris à travers la difficile recherche de la vérité et de la réconciliation avec toutes les victimes du conflit, et l'éducation des générations futures sur le passé douloureux du Pays basque.

Un règlement indispensable avec l'Espagne et la France

Sans un règlement négocié avec les Etats espagnols et français, il est difficile pour les protagonistes de la transformation non violente du conflit, d'en appeler à des concessions réciproques. Mais en privilégiant l'unique approche pénale focalisée sur des actes violents commis il y a trente ans, et en refusant de reconnaître les efforts entrepris pour sortir de la logique guerrière, le gouvernement français manque une occasion cruciale de faire preuve de leadership et de courage dans ce processus de paix inachevé.

Il risque d'envoyer le message dangereux que les griefs du passé ne peuvent en aucune circonstance être réparés, faire l'objet de compassion, et que la paix ne peut être construite que par la force et la coercition. Une réponse alternative n'est pas facile à mettre en œuvre, mais elle est essentielle.

Adopter une position plus conciliante face aux conflits violents du passé n'est pas un signe de faiblesse et n'exclut pas la reconnaissance de la gravité des actes violents commis par ETA ni le fait que ses victimes et toutes les victimes du conflit ont droit à la vérité, à la justice et à la réparation. Mais la justice transitionnelle est difficile à réaliser par le seul biais des moyens judiciaires et sécuritaires. Nous appelons donc l'opinion publique française à inciter son gouvernement à avoir le courage politique de tout mettre en œuvre pour résoudre les derniers obstacles qui entravent la résolution durable du conflit basque, y compris la question des prisonniers et anciens militants, ainsi que le dialogue et l'écoute des victimes pour construire ensemble la paix et la démocratie dans la région.

Andy Carl

praticien et expert en construction de la paix et cofondateur de l'ONG britannique Conciliation Resources, Londres, Royaume-Uni

Véronique Dudouet

chercheuse et experte en résolution des conflits pour l'US Institute of Peace, Washington, Etats-Unis

Jean-Marie Muller

philosophe et écrivain, membre fondateur du Mouvement pour une alternative non violente (MAN), France

• Le Monde. Publié le 18 juin 2019 à 12h04 - Mis à jour le 18 juin 2019 à 12h16 :

Pour la libération immédiate de Josu Urrutikoetxea, artisan de la paix au Pays basque

Josu Urrutikoetxea est un membre historique de l'organisation séparatiste Euskadi ta Askatasuna (ETA). En 1990, il a été condamné à dix années de prison pour association de malfaiteurs, utilisation de fausse documentation et port d'armes prohibé. En mai 2018, il a annoncé la dissolution d'ETA et ces derniers temps il a joué un rôle déterminant dans la sortie du conflit au Pays basque. Il a été arrêté le 16 mai dernier à Sallanches dans un hôpital public alors que des soins urgents lui étaient prodigués.

Mercredi 19 juin la cour d'appel de Paris a ordonné la mise en liberté sous contrôle judiciaire de Josu Urrutikoetxea considérant ses garanties de représentation suffisamment conséquentes pour qu'il se présente en homme libre lors des différentes procédures auxquels il doit faire face.

Alors que l'administration pénitentiaire venait de notifier la levée d'écrou à Josu Urrutikoetxea, sur ordre du parquet, des agents de la DGSJ l'ont interpellé à nouveau dans l'enceinte même du centre pénitentiaire de la Santé.

Cette intervention du parquet a pour but d'empêcher l'application d'une décision de justice. EELV dénonce avec fermeté cette intervention de l'État. EELV réitère avec détermination son appel au gouvernement pour que soit respectée la décision de la Cour d'appel et qu'il libère définitivement Josu Urrutikoetxea, artisan de la paix au Pays basque.

Julien Bayou et Sandra Regol, porte-parole nationaux, Europe écologie Les Verts

27 JUIN 2019 :

•

<https://eelv.fr/pour-la-liberation-immEDIATE-de-josu-urrutikoetxea-artisan-de-la-paix-au-pays-basque/>

TRIBUNE : En soutien à Josu Urrutikoetxea

L'arrestation de l'ancien dirigeant d'ETA, personnage central du processus qui a permis de sortir du conflit, est un coup porté à la diplomatie et à la paix.

L'arrestation de Josu Urrutikoetxea, intervenue sur le territoire français le jeudi 16 mai dernier au matin dans l'enceinte d'un hôpital public de Haute-Savoie « sur dénonciation anonyme », n'est pas une bonne nouvelle. C'est un coup porté à l'intelligence politique, à la persévérance dans l'idée de justice, à l'engagement en faveur de la réconciliation des peuples et à l'hypothèse démocratique

sous-jacente. Ce n'est pas le passé de combattant de Josu Urrutikoetxea -si bien instrumentalisé par les pouvoirs politiques et stigmatisé par les médias-, qui nous intéressera ici, mais bien son apport politique déterminant au processus de paix en cours au Pays basque.

La centralité de sa contribution personnelle, trop mal connue, dans le processus qui a permis de sortir du conflit, le dernier et plus ancien conflit armé d'Europe occidentale, est essentielle. Josu Urrutikoetxea, en tant que membre historique de l'organisation ETA, a eu le courage d'ouvrir le débat et de réaffecter totalement la structure afin qu'elle se donne les moyens de mettre un terme définitif à la lutte armée.

Cheville ouvrière

A l'extérieur, malgré dix ans de prison, puis ces dix-sept dernières années de clandestinité, il a réussi à imposer la transformation d'un conflit, le faisant basculer unilatéralement d'une scène politico-militaire à une logique strictement politique. De cette situation inédite qui ouvre une nouvelle ère pour le Pays basque, il est la cheville ouvrière.

Dès le début des années 1980, il établit des contacts avec le gouvernement espagnol afin de mettre sur pied les négociations de paix d'Alger en 1989. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement français, au début du mois de janvier de cette même année 89, de l'interpeller à Bayonne alors que ETA venait d'annoncer, à la demande de l'Etat espagnol, une trêve unilatérale en amont de l'ouverture de ces discussions. Après dix ans d'incarcération, six sur le sol français et quatre en préventive sur le sol espagnol -comprendre : sans jugement, ni condamnation-, en 1998, puis en 2001, il est élu député au Parlement de la Communauté autonome du Pays basque avant de partir, en 2002, en clandestinité. Situation qu'il ne quittera plus depuis, jusqu'à son arrestation le 16 mai dernier.

Ceci posé, de juin 2005 jusqu'en septembre 2006, Josu Urrutikoetxea est à Genève, sous la protection du gouvernement suisse, jouant un rôle de premier plan dans le processus de négociation et l'établissement de la feuille de route élaborée avec le gouvernement socialiste espagnol. Nous le retrouvons à nouveau impliqué dans la conception de la feuille de route suivante, qui a précédé la Conférence internationale de paix de Aiete, en 2011. Cette dernière, présidée par le prix Nobel de la paix Kofi Annan, prévoyait, entre autres, l'arrêt définitif de toute action armée -proclamation qui aura lieu, comme annoncé, trois jours plus tard, le 20 octobre 2011- et l'ouverture à Oslo de négociations sur les conséquences du conflit, acceptées préalablement par les deux parties : gouvernement espagnol et ETA. Entre 2011 et 2013, c'est dans la capitale norvégienne et sous la protection du gouvernement du pays, que Josu Urrutikoetxea se retrouve dans l'attente, restée vaine, malgré les engagements gouvernementaux, de la venue des négociateurs espagnols. Faute d'interlocuteur étatique, qu'il soit français ou espagnol, et malgré plusieurs opérations policières - visant à empêcher le désarmement de l'organisation, ETA décide de rendre ses armes à la population basque, afin que le désarmement total de l'organisation soit effectif le 8 avril 2017. Enfin, le 3 mai 2018, c'est depuis le Centre Henry-Dunant à Genève que Josu Urrutikoetxea prononcera, face à la communauté internationale, l'autodissolution de l'organisation ETA. Voici, quelques étapes qui jalonnent l'histoire collective de ce territoire et à la résolution inédite de ce conflit, dont le caractère unilatéral ne peut qu'impressionner.

Mauvais scénario

En guise de salut, imaginerait-on, en Afrique du Sud, en juin 1991, une fois abolis les piliers des lois de l'apartheid, que le futur prix Nobel de la paix, Nelson Mandela, soit remis en prison ? Est-il pensable, en Irlande du Nord, en avril 1998, aux lendemains de l'accord du Vendredi saint, que soient ordonnées l'arrestation à Belfast et la mise au cachot d'un Gerry Adams ?

Pourtant, c'est bien à ce mauvais scénario que nous assistons inquiets et consternés. En guise de reconnaissance, c'est une peine carcérale que les autorités françaises s'apprêtent à infliger à Josu Urrutikoetxea.

Nous ne pouvons accepter que les diplomaties de nos pays et celle de la Communauté européenne, s'avilissent à ce point. Nous ne pouvons supporter l'inconséquence politique lorsque tant de gestes ont été accomplis unilatéralement -2011, fin unilatérale de la lutte armée ; 2017, remise des armes à la population basque ; 2018, autodissolution de ETA- et accompagnés par une population dans toutes ses composantes. Nous refusons que face à la détermination et à la hauteur morale de Josu Urrutikoetxea pour venir à bout d'un conflit armé lui soit opposés mépris, humiliation et, in fine, répression.

Reconnaissance, respect des droits de l'homme, justice transitionnelle, aménagements de peine, ces notions élémentaires et pourtant si essentielles ne peuvent rester étrangères à nos Etats et à l'Union européenne. Ils ne peuvent continuer ainsi à s'acharner et tenter systématiquement de pénaliser les acteurs de ce processus.

Si la communauté internationale ne tardera pas -avec raison- à réagir et à soutenir ouvertement Josu Urrutikoetxea, il n'est pas trop tard pour un geste fort, éclairé et substantiel de l'Etat français afin d'ouvrir un espace politique et d'éviter une nouvelle privation de liberté à celui qui a été indispensable à la construction de la paix et ainsi permettre à toutes et à tous de regarder en face, ensemble, et lucidement l'avenir.

Alain Badiou philosophe, **Etienne Balibar** philosophe, **Jean-Luc Nancy** philosophe, **Toni Negri** philosophe, **Jacques Rancière** philosophe, **Thomas Lacoste** réalisateur

• Libération, 30 mai 2019 :

https://www.liberation.fr/debats/2019/05/30/en-soutien-a-josu-urrutikoetxea_1730606

Pays basque : liberté pour Josu Urrutikoetxea et les prisonnierEs politiques !

Josu Urrutikoetxea a été arrêté le 16 mai alors qu'il se rendait dans un hôpital public de Haute-Savoie. Il est depuis enfermé à la Santé, sans visite ni courrier. Une cour d'appel a statué sur sa remise en liberté, mais il a été de nouveau arrêté avant même avoir passé la porte de la prison car l'État espagnol demande son extradition. L'examen du mandat d'arrêt européen aura lieu le 16 octobre.

Malgré l'accusation, par l'État espagnol, d'avoir organisé un attentat meurtrier dans une caserne (ce qu'il nie), Josu est l'un de celles et ceux qui, au sein d'ETA, essaient de trouver une solution au conflit depuis la fin des années 1980. Il a participé aux diverses tentatives pour trouver des accords de paix et c'est lui qui a lu, avec Marixol Iparragirre (emprisonnée à Réau), la déclaration de dissolution d'ETA. Son arrestation par la France et la demande de son extradition par l'État espagnol montrent leur opposition au processus de paix. Ils ont tout fait pour empêcher ETA de rendre les armes, en arrêtant à plusieurs reprises les personnes qui devaient les récupérer et les neutraliser.

Vengeance d'État

En lieu et place de négociations, c'est une vengeance d'État qui s'exerce, avec en premier lieu une politique d'éloignement, mise en œuvre depuis 25 ans, qui isole les prisonnierEs de leurs familles et de leurs soutiens. Il y a aujourd'hui 211 prisonnierEs (dont 40 en France), souvent très loin du Pays basque (75 % sont à plus de 500 km). Les familles et amiEs paient cher cette dispersion, financièrement et surtout humainement : 16 personnes sont mortes sur les routes de la dispersion en 25 ans, et on ne compte plus le nombre des blesséEs.

EloignéEs de leurs proches, les prisonnierEs sont en outre condamnés à vie, leurs demandes de libération étant quasi systématiquement refusées. Castaner le disait à Bayonne le 4 juillet : « L'évolution d'ETA n'a pas d'impact sur l'effet de la condamnation ». Autrement dit : il n'y aura pas de geste politique de résolution de conflit. Les prisonnierEs resteront en prison, souvent condamnéEs à une peine de mort qui ne dit pas son nom. Le 5 juillet, alors qu'un tribunal avait accepté la demande de liberté conditionnelle de Xistor Haranburu, 65 ans, le parquet a fait appel de cette décision. Il restera donc à Lannemezan, après 30 années passées en prison et alors qu'il est libérable depuis 11 ans.

Deux poids, deux mesures

Dans le même temps, les responsables d'attentats et de meurtres contre des militantEs de la gauche basque n'ont jamais été condamnés ou, s'ils l'ont été, sont sortis très rapidement de prison. Si Felipe Gonzales, Premier ministre de 1982 à 1996, n'a jamais été inquiété, une partie des commanditaires des attentats perpétrés par les Groupes antiterroristes de libération (GAL) ont été jugés en raison du scandale causé par la découverte de la responsabilité du gouvernement espagnol. Parmi eux, Julen Elgorriaga, gouverneur de la province de Gipuzkoa, condamné à 71 ans de prison pour avoir organisé le meurtre de deux membres d'ETA, a été libéré au bout de quelques mois parce qu'il était malade. On peut aussi citer le ministre de l'Intérieur de l'époque, José Barrionuevo, condamné à 10 ans de prison et qui en a effectué trois sous le régime de semi-liberté.

Criminalisation des soutiens

Cette vengeance d'État s'exerce aussi contre les soutiens aux prisonnierEs et exiléEs ou au processus de paix. Le 16 septembre s'ouvrira ainsi, à Madrid, le procès de 47 personnes accusées d'avoir soigné, défendu ou soutenu des prisonnierEs basques. 601 années de prison sont requises au total (entre 8 et 20 ans par accuséE) contre des membres d'Herrira (association défendant le retour des prisonnierEs et des exiléEs), d'Etxerta (association de familles et de proches), de Jaiki Hadi (association qui soigne physiquement et psychiquement les prisonnierEs, leurs proches et les victimes de la torture), ainsi que des avocats. Nous devons exiger l'amnistie et le retour des prisonnierEs et des exiléEs au Pays basque et l'arrêt de la criminalisation des militantEs de la cause basque.

U.M.

- Créé le Jeudi 11 juillet 2019, mise à jour Jeudi 11 juillet 2019, 17:55 : <https://npa2009.org/actualite/international/pays-basque-liberte-pour-josu-urrutikoetxea-et-les-prisonnieres-politiques>
-

Nouveau mandat d'arrêt européen notifié à Josu Urrutikoetxea

Lors d'une nouvelle audience ayant eu lieu ce mercredi 10 juillet, un nouveau mandat d'arrêt européen envoyé par Madrid a été notifié à Josu Urrutikoetxea. Depuis son incarcération il y a deux mois, ses proches n'ont pas pu lui rendre visite en prison et il n'a pas été opéré, comme l'avait demandé l'urologue au moment de son arrestation.



Josu Urrutikoetxea. (Archives) © Gari GARAIALDE

Josu Urrutikoetxea vient de se voir notifier un deuxième mandat d'arrêt européen (MAE) par la Cour d'appel de Paris. Il est l'objet d'une nouvelle notification envoyée depuis Madrid, dans le cadre des opérations contre les « herriko taberna » (= bars populaires, en français), comme l'informe le site d'informations NAIZ.

Ce MAE se base sur des procédures judiciaires datant de l'année 2000. Le tribunal devra étudier cette nouvelle demande et fixer une nouvelle date de procès. L'ancien militant historique de l'ex-ETA a déjà fait l'objet de plusieurs procédures : il s'agit de deux demandes d'extradition liées à un attentat perpétré à Saragosse en 1987 et le meurtre d'un responsable du groupe Michelin, en 1980. Josu Urrutikoetxea s'est également vu notifier un mandat d'arrêt européen pour « crimes contre l'humanité ».

Selon l'agence de communication Efe, la date du nouveau procès concernant ce deuxième MAE a été fixée au 17 juillet. Le tribunal devra également examiner la demande de liberté présentée par les avocats de Josu Urrutikoetxea.

Pour rappel, après sa détention au mois de mai, la Cour d'appel de Paris avait prononcé sa libération, le mercredi 19 juin. Au moment de sortir de la prison, les demandes des autorités espagnoles lui avait été notifiées et il avait été directement transféré aux locaux de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ), puis de nouveau à la prison parisienne de la Santé.

Egoitz Urrutikoetxea, fils de Josu Urrutikoetxea, a fait part de sa préoccupation au site NAIZ. Dénonçant le fait que ses proches ne sont pas autorisés à lui rendre visite à son lieu de détention, il s'est montré très inquiet vis-à-vis de son état de santé. Il rappelle que l'urologue qui devait l'opérer le jour de son arrestation avait expressément demandé que cette intervention chirurgicale se déroule dans un délai d'un mois. Un délai largement dépassé.

MEDIABASK

- MEDIABASK|10/07/2019 18:40|0 COMMENT UPDATED AT : 07/10/2020 00:00 : https://mediabask.naiz.eus/en/info_mbsk/20190710/nouveau-mandat-d-arret-europeen-notifie-a-josu-urrutikoetxea

Le gouvernement espagnol demande l'extradition de Josu Urrutikoetxea

L'ancien responsable de l'ETA, qui a annoncé la dissolution de l'organisation séparatiste basque, est en prison en France depuis le 19 mai.

Le gouvernement espagnol a demandé officiellement à la France l'extradition de Josu Antonio Urrutikoetxea, alias Josu Ternera, vendredi 28 juin. « Tous doivent rendre des comptes devant la justice : nous n'oublions aucun attentat... », a déclaré la porte-parole de l'exécutif, Isabel Celaa.

L'ancien dirigeant historique de l'organisation séparatiste basque ETA, arrêté à Sallanches (Haute-Savoie) le 19 mai après dix-sept ans de cavale et de clandestinité, est réclamé par l'Audience nationale, le tribunal chargé de juger des affaires internationales et de terrorisme.

Accusé pour son rôle présumé dans l'attentat contre la caserne de la garde civile de Saragosse, qui coûta la vie à onze personnes dont cinq enfants en 1987, Josu Urrutikoetxea se trouve actuellement en détention provisoire à la prison de la Santé, dans l'attente que la cour d'appel de Paris se prononce sur une possible libération conditionnelle et sur les mandats d'arrêt émis par l'Espagne.

Soutien d'intellectuels et de personnalités politiques

En France, plusieurs intellectuels et personnalités politiques ont apporté publiquement leur soutien à l'ancien etarra (membre de l'ETA), atteint d'une maladie grave, de José Bové au philosophe Alain Badiou en passant par l'ancienne juge Eva Joly.

Qualifié d'« artisan de la paix » dans une récente tribune au Monde, signée notamment par l'ex-dirigeant du Sinn Fein irlandais, Gerry Adams, Josu Urrutikoetxea a participé à toutes les négociations entreprises avec les gouvernements successifs espagnols, de 1989 à 2006, à chaque fois rompues dans le sang. C'est lui qui a finalement lu le communiqué de dissolution du groupe terroriste basque, le 3 mai 2018.

En Espagne, où la possibilité qu'il soit remis en liberté provisoire a provoqué un vif émoi dans l'opinion publique, il est associé aux pages les plus cruelles du terrorisme basque. « Josu Ternera doit rester en prison et ne jamais plus en sortir. Tout comme ses victimes ne sortiront jamais des cimetières. Nous ne cherchons pas vengeance, seulement justice », a publié un groupe de victimes de l'attentat de Saragosse dans une lettre ouverte à la société basque et française.

« Il symbolise l'histoire de l'ETA »

« Josu Ternera est la personnification de ce qu'a été l'ETA, résume Florencio Dominguez, expert de l'ETA, auteur de nombreux ouvrages sur la question et directeur du Centre pour la mémoire des victimes du terrorisme, en Espagne. C'est un personnage avec une portée symbolique comme aucun autre. Il est entré dans l'ETA en 1968, avant d'avoir 18 ans, et il a été le chef de l'appareil politique de 1979 à 1989. A ce titre, il était le responsable de la stratégie de l'organisation, comme par exemple celle d'augmenter la pression terroriste avant les négociations d'Alger de 1989 afin d'arriver en position de force devant un gouvernement espagnol affaibli. Il est le dernier qui reste de cette génération : il symbolise l'histoire de l'ETA. »

Condamné en France en 1989 à dix ans de prison, M. Urrutikoetxea avait été remis à l'Espagne en 1996 où il était resté incarcéré quatre ans avant d'être remis en liberté. Elu de la gauche abertzale (mouvance proche d'ETA) au Parlement basque, il avait pris la fuite en 2002 alors que la justice espagnole voulait l'entendre dans le cadre d'une enquête sur l'attentat de Saragosse.

« Il fut l'un des artisans de la fin du terrorisme. »

En 2005 et 2006, il avait participé aux négociations menées avec le gouvernement du socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, avant d'être écarté par la direction de l'ETA au profit de Francisco Javier Lopez Peña, alias « Thierry ». Elles avaient été rompues par un attentat au terminal 4 de l'aéroport de Madrid-Barajas faisant deux morts.

L'ancien dirigeant socialiste basque Jesus Eguiguren, qui à l'époque avait négocié durant de longues semaines avec Josu Ternera, en secret, en Suisse, s'est dit surpris pas sa détention : « Il fut l'un des artisans de la fin du terrorisme, ce qui, en termes de résolution de conflits, s'appelle un héros de la *retirada* (...). Il est difficile de trouver un leader pour mettre fin à la violence. La commencer est facile... », a-t-il déclaré le 16 mai, provoquant une vive controverse.

Bataille pour le récit et la mémoire

En Espagne, la fin de l'ETA a donné place à une bataille pour le récit et la mémoire. Alors que la mouvance etarra s'attribue les mérites d'un processus de paix « unilatéral », les représentants du gouvernement espagnol, tant socialiste que conservateur, ont insisté ces dernières années sur la « défaite » de l'ETA, infligée grâce à une intense pression policière, judiciaire et sociale.

« C'est important qu'il soit clair pour les générations à venir que l'ETA a cessé de tuer non pas parce que ce n'était plus opportun, mais parce qu'elle a été vaincue, explique M. Dominguez. Sinon, ce serait laisser la porte ouverte à ce qu'il redevienne opportun de tuer... »

Sandrine Morel (Madrid, correspondance)

• Le Monde. Publié le 18 juin 2019 à 12h04 - Mis à jour le 18 juin 2019 à 12h16 :
https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/29/le-gouvernement-espagnol-demande-l-extra-dition-de-josu-urrutikoetxea_5483109_3210.html

Pétition : Libération de Josu Urrutikoetxea

La Bande Passante a lancé cette pétition adressée à Emmanuel Macron, Président de la République française.

Libération immédiate de Josu Urrutikoetxea

Le 16 mai 2019, Josu Urrutikoetxea a été arrêté dans un hôpital public au milieu de soins urgents qui lui étaient prodigués. Josu Urrutikoetxea est un artisan de premier plan de la fin de la lutte armée au Pays basque et le promoteur d'une résolution juste et durable du dernier conflit armé d'Europe occidentale.

Une tribune publiée le vendredi 31 mai par le quotidien Libération alerte l'opinion publique sur ce

coup inconsidéré porté à la diplomatie et à la paix.

Par cet appel, en sollicitant l'appui de la communauté internationale, nous demandons aux institutions françaises et européennes de soutenir le processus de paix au Pays basque, ainsi que l'arrêt immédiat de toutes poursuites, la mise en liberté et la garantie de protection de Josu Urrutikoetxea.

Retrouver la liste des signataires

<https://blogs.mediapart.fr/thomas-lacoste/blog/060619/les-premieres-signataires-de-lappel-pour-la-liberation-de-josu-urrutikoetxea>

Découvrez la liste des soutiens

<https://blogs.mediapart.fr/thomas-lacoste/blog/060619/elles-ils-soutiennent-la-liberation-de-josu-urrutikoetxea>

Si vous souhaitez intégrer le groupe de soutien, nous écrire à cette adresse (en précisant vos prénom, nom et qualité) : info@labandepassante.org
#FreeJosu

Signez la pétition et faites-la largement circuler :

<https://www.change.org/p/emmanuel-macron-liberation-de-josu-urrutikoetxea>
